

Faciliter l'émergence de projets de production de chaleur renouvelable



Ce que vous devez savoir sur le
**Contrat d'Objectifs Territorial Énergies Renouvelables Thermiques
(COTER)**
engagé par le SYDELA

En partenariat avec l'ADEME Pays de la Loire, Atlansun,
Atlanbois, Civam 44

Le COTER, c'est quoi ?



1

Contrat de partenariat
 3 ans (+ 3 ans)



Objectifs :

- en nombre de projets de production d'énergie thermique
- en production EnR (kWh)
- en qualité des installations

2

Animation du dispositif et des partenaires
 Accompagnement des porteurs
 Support technique
 Suivi des projets et bilans

3

Subventions

**Porteur d'un projet EnR
 (hors particuliers et Etat)**

Le COTER, c'est quoi ?

C'est un contrat passé entre le SYDELA et l'ADEME :

- Comportant **plusieurs projets de production de chaleur renouvelable** (chaudière bois, panneaux solaires thermiques, géothermie, récupération de chaleur...) **agglomérés dans un contrat unique**
- **Ouvert à tous les porteurs de projet du territoire**, hormis les particuliers et l'Etat
- Qui permet à tous les projets, **y compris les petits, de bénéficier de subventions publiques** grâce au Fonds Chaleur géré par l'ADEME
- Sans le COTER, **les projets modestes n'auraient pas accès au Fonds Chaleur !**
- Le COTER, c'est donc une formidable opportunité pour **faciliter le financement de vos projets de production d'énergies thermiques** à partir de sources renouvelables.

Quelles énergies sont concernées ?

Atlanbois
le bois à sa source



Bois énergie

Solaire
thermique



Récupération de
chaleur fatale

Géothermie

Valorisation de chaleur des
unités de méthanisation en
cogénération

Pour tout projet que vous auriez, Atlanbois et le CIVAM sur le bois, Atlansun sur le solaire thermique et Akajoule sur les autres énergies **réalisent gratuitement votre note d'opportunité.**

Que doit-on faire ensemble pour que le COTER voit le jour ?

Pour financer l'animation de la démarche sur un premier contrat de 3 ans, l'ADEME et le SYDELA ont estimé un **nombre minimum de 15 projets d'ENR thermiques** pour environ **300 équivalents-logements**.

Pour cela, notre objectif est de :

- Identifier un maximum de **projets-cibles** (une cinquantaine)
- En retenir environ **30 projets réalisables (mais cela peut être plus !)** :
 - Dont 15 pour un premier contrat de 3 ans
 - Puis 15 autres pour un second contrat de 3 ans

Aussi, **recueillir ce nombre minimum de projets est indispensable pour que tous soient soutenus financièrement par le Fonds Chaleur de l'ADEME.**

Qui peut proposer son projet ?

- **Territoire** : l'ensemble du département (hors Nantes Métropole)
- **Acteurs** : principaux consommateurs de chaleur :
 - **Les maîtres d'ouvrage publics ou parapublics** :
 - ❖ Collectivités (Communes, intercommunalités, syndicats, PNR...)
 - ❖ Bailleurs sociaux
 - ❖ la Région, le Département, les administrations non étatiques
 - ❖ Acteurs de la Santé (hôpitaux...), des sports (piscines...), de l'enseignement (universités, établissements privés...)
 - **Les maîtres d'ouvrage privés** :
 - ❖ Entreprises industrielles et commerciales
 - ❖ Maîtres d'ouvrage privés (hôtels, camping, bureaux...)
 - ❖ Copropriétés



***Exemples de projets éligibles
au Fonds Chaleur de l'ADEME***

Exemples de projets pouvant s'intégrer au COTER

Commune de St Georges Buttavent – Réseau de chaleur bois déchiqueté pour groupe scolaire - 2017

Caractéristiques principales de l'opération

- Puissance installée : 120 kW
- Energie produite par an : 175 MWh
- Coût de l'opération : 120 000 €
- Taux de financement par le fonds Chaleur : 46 %



**Les Brouzils en Vendée –
Solaire thermique sur EHPAD (32 lits) - 2016**

Caractéristiques principales de l'opération

- Surface de capteurs: 16,2 m²
- Energie produite par an : 6,9 MWh
- Coût de l'opération : 19 500 €
- Taux de financement par le fonds Chaleur : 35,5 %

**Résidence Nantes Habitat – Nantes –
Géothermie (Résidence Malleve : 5 460 m²) - 2015**

Caractéristiques principales de l'opération

- Puissance thermique délivrée : 30 kW
- Energie produite par an : 226 MWh
- Coût de l'opération : 336 935 €
- Taux de financement par le fonds Chaleur : 18 %